

Direction générale des services

La Directrice générale des services, placée sous l'autorité du Maire, pilote une équipe de direction générale qui réunit également trois directeurs généraux adjoints.

Sous l'autorité du Maire, elle a pour mission le pilotage et coordination des services municipaux, conformément aux orientations stratégiques définies par l'exécutif.

- Elle assure la traduction opérationnelle des objectifs fixés par les élus en garantissant la transversalité des actions et la cohérence globale de l'action publique.
- Elle conseille le Maire et ses adjoint.e.s, prépare les décisions, veille à leur mise en oeuvre, en s'assurant notamment de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la collectivité.
- Elle mobilise les services autour des projets de la Ville.
- Elle encourage la modernisation de l'administration et des outils et pratiques managériales et assure l'exercice d'un service public de qualité au bénéfice de l'ensemble des Villeparisiens..
- Elle garantit l'équité de traitement entre les agents municipaux et favorise le bien-être au travail en priorisant les politiques de développement durable et la lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Elle veille, par une communication interne adaptée, à la bonne information des agents et à la mise en valeur de leurs réussites professionnelles.

Coordonnées

Hôtel de Ville
32 rue de Ruzé
77270
Villeparisis
01 64 67 52 16
Documents

[Organigramme des services - oct 2024](#)